RAPPORT DE GESTION 2 0 1 6













SOMMAIRE

1. Ordre du jour	. P. 2
2. Direction de la société	P. 3
3. Message du Président	P. 4
Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire	P. 5
5. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels	P. 8
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	. P. 10
7. Rapport spécial du Conseil d'Administration sur la division du nominal des actions ordinaires de la société et la multiplication corrélative du nombre total d'actions ordinaires composant le capital social de la société; conditions et modalités	P. 14
8. Projet de résolutions	P. 16
9. Etats financiers	. P. 19
10. Règles et méthodes comptables de l'état annexé	. P. 27



1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Il est proposé aux Administrateurs de convoquer une Assemblé Générale Ordinaire et Extraordinaire le mardi 16 mai 2017 à Abidjan en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire:

- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, quitus aux Administrateurs,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- · Affectation et répartition du résultat,
- Ratification du renouvellement de mandat d'un Administrateur et du renouvellement de mandats du commissaire aux comptes co-titulaire et de son suppléant,
- Ratification du changement du numéro du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier,
- · Quitus aux Administrateurs,
- Pouvoirs en vue des formalités.

A titre Extraordinaire:

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la division du nominal des actions ordinaires de la société et la multiplication corrélative du nombre total d'actions ordinaires composant le capital social de la société; conditions et modalités,
- · Autorisation de modification corrélative des statuts de la société,
- Pouvoirs en vue des formalités.



2. DIRECTION DE LA SOCIETE

Conseil d'Administration		Exercice de fin de Mandat
Président du Conseil d'Administration	AHOUNE Firmin	2018
Administrateurs	ALBEROLA Marc	2019
	SCEMAMA Isabelle	2019
	EBAH Basile	2019
	ECP FII FINAGESTION	2021
	DIARRA Ousmane	2017
	LE GUENNOU Vincent	2021
	SARAKA-YAO Marie-Ange	2017
	DIA Mamadou	2016
	PETERSCHMITT Louis	2018
	TAUZIAC Eric	2017
Commissaires aux Comptes		
Titulaire	ERNST & YOUNG	2018
Suppléant	UNICONSEIL	2018
Co-Titulaire	MAZARS	2016
Suppléant	N'DABIAN Kroah Bilé	2016

COMITÉ DE DIRECTION **AHOUNE Firmin** Président du Conseil d'Administration **Directeur Général EBAH Basile** Directeur Général des Opérations **GUIVARCH Hervé** Attachée Direction Générale SEM Eléonore Secrétaire Général GUIVARCH HERVÉ P/I Attachée Secrétariat Général LAGO Chantal Attaché Secrétariat Général KONE Bazoumana Directeur Général Adjoint Exploitation **DA CRUZ Dominique ANGOFI Jacob Directeur Central Exploitation Abidjan** LOUKOU Aimé Directeur Exploitation Intérieur N'DOUME Félicité Directeur Clientèle et Commercial **GOSSO Olivier** Directeur Production Abidjan **GNALLA Vincent** Directeur Maintenance Directeur Général Adjoint Technique **YOBOUE Descor** AKA AKPA Olivier Directeur Etudes et Travaux AYEMOU Alain Directeur Assainissement AW Sadat Directeur Qualité des Eaux Directeur Général Adjoint (AGF) **AKELE Jocelyn** ZADOU DEGRE Virginie Directeur Logistique DEGNY Guy Florent Directeur Budget et Contrôle de Gestion KOUADIO K. Christophe Directeur Financier et Comptable **FOFANA Brihima Directeur Central (RH/DOC)** HOUNNOU Dodji Cédric **Directeur Ressources Humaines**



3. MESSAGE DU PRESIDENT

Firmin AHOUNE

Président du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

L'année 2016 s'est achevée avec une croissance de 8%, confirmant ainsi l'évolution économique du pays amorcée depuis 2012.

L'année a essentiellement été marquée par l'adoption d'une nouvelle constitution et les élections législatives.

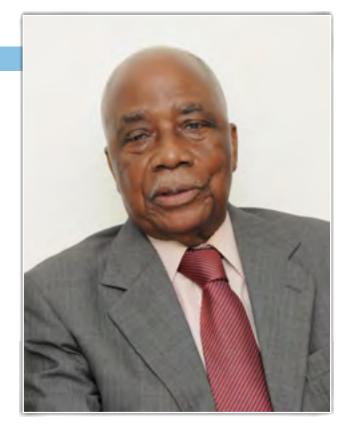
Ces importantes échéances se sont déroulées dans un climat apaisé.

Dans ce contexte, notre société a poursuivi ses efforts d'amélioration qui ont porté notamment sur :

- la confirmation de la certification Qualité Sécurité Environnement de ses métiers,
- la réalisation de nombreux chantiers majeurs dont celui de Songon,
- la mise en exploitation du site SODECI de la Riviera Palmeraie.
- la préparation d'une nouvelle offre de service pour l'assainissement de la ville d'Abidjan,
- le lancement de plusieurs chantiers d'innovation et de modernisation de nos métiers.

Malgré un contexte difficile lié notamment, aux troubles sociaux dans plusieurs localités de notre pays durant l'année 2016, nous avons pu assurer la continuité de service et satisfaire nos clients.

Je tiens, en votre nom, à remercier tous les collaborateurs de SODECI pour ces efforts. Ils méritent notre reconnaissance et nos sincères encouragements.



Nous voulons saisir cette occasion pour rendre un hommage particulier à nos collaborateurs disparus en 2016.

En 2017, la réalisation de la vision du gouvernement ivoirien de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 se traduira par la croissance de la consommation d'eau potable et le besoin de traiter les eaux usées pour la préservation de l'environnement.

SODECI a dans ce cadre de nombreux défis à relever.

Je suis convaincu qu'avec l'engagement de nos collaborateurs et le soutien de nos institutions de tutelle, la dynamique amorcée se poursuivra en 2017 et permettra ainsi à SODECI de mieux répondre à vos attentes ainsi qu'à celles de l'Etat et de nos clients.

Merci chers actionnaires pour votre confiance et votre soutien à nos actions.



4. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2016 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

- La Direction Générale des Grandes Entreprises,
- La Comptabilité Nationale,
- La Banque de Données Financières,
- ▶ La Direction de l'Enregistrement,
- ▶ Et la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.



Activités

L'année 2016 a vu se poursuivre les efforts du gouvernement pour relancer l'économie. Dans ce contexte, le nombre d'abonnés actifs a augmenté de 10%.

Données d'activités comparées	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation (valeur)	Variation (%)
ABIDJAN				
Nombre d'abonnés	403 605	434 242	30 637	8
M ³ produits (Km ³)	153 180	161 993	8 813	6
M ³ facturés (Km ³)	106 138	109 057	2 919	3
Ratio de facturation	69	67	-2	-2
INTERIEUR				
Nombre d'abonnés	449 057	502 941	53 884	12
M ³ produits (Km ³)	74 236	80 400	6 164	8
M ³ facturés (Km ³)	65 076	71 526	6 450	10
Ratio de facturation	87,7	89	1,3	1
GLOBAL SOCIETE				
Nombre d'abonnés	852 662	937 183	84 521	10
M ³ produits (Km ³)	227 416	242 393	14 977	7
M ³ facturés (Km ³)	171 214	180 583	9 369	6
Ratio de facturation	75,3	75	-0,3	0



La **production totale** a augmenté (+7%) par rapport à l'année précédente. Cela s'explique essentiellement par la mise en service de nouvelles unités de production et l'amélioration des performances de l'usine de Bonoua 1.

La **facturation** annuelle en volume progresse de 6% et suit la même tendance que la production.

Produits (en millions de FCFA)	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation (valeur)	Variation (%)
Vente d'eau	49 512	54 007	4 495	9,1
Travaux et services vendus	37 954	33 444	-4 510	-11,9
Autres produits (dont services financiers et HAO)	6 702	6 091	-611	-9,1
Total Produits	94 168	93 543	-625	-0,7

La stabilité des produits est due à la hausse du chiffre d'affaires eau qui compense la baisse des travaux.

Charges (en millions de FCFA)	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation (valeur)	Variation (%)
Achats, transports et services	62 302	58 175	-4 127	-6,6
Charges de personnel	16 383	17 044	662	4,0
Amortissements, provisions et autres charges	12 193	15 617	3 424	28,1
Total charges	90 878	90 836	-41	0,0

En 2016, les **charges** sont stables par rapport à 2015, essentiellement en raison des effets conjugués :

- de la baisse des achats consécutive à l'évolution de l'activité travaux ;
- de la hausse des amortissements (évolution des

investissements) et des provisions (hausse des résiliés liée à l'intensification du recouvrement).

Nous terminons l'année 2016 avec un **résultat net** de 2 706 millions de F CFA en baisse de 18% par rapport à l'exercice 2015.

Bilan

Le bilan de la SODECI au 31 décembre 2016 vous est présenté ci-dessous. Son total est en hausse de 4%.

(En millions de FCFA)	Exercice 2015	Exercice 2016	Variation (valeur)	Variation (%)
Actif immobilisé net	27 031	30 731	3 700	14
Actif circulant	124 372	133 965	9 593	8
Trésorerie-actif	12 427	6 464	-5 963	-48
Total Actif	163 830	171 160	7 330	4
Capitaux permanents	51 767	52 037	270	1
dont résultat de l'exercice	3 291	2 707	<i>-584</i>	-18
Passif circulant	100 791	86 074	-14 717	-15
Trésorerie-passif	11 272	33 049	21 776	193
Total Passif	163 830	171 160	7 329	4

L'augmentation de **l'actif immobilisé** net est liée principalement aux compteurs (en rapport avec l'évolution du nombre d'abonnés), au renouvellement et à l'extension du parc automobile pour faire face aux besoins des activités et à la finition et à l'équipement du site de la Riviera Palmeraie.

La hausse de **l'actif circulant** résulte essentiellement de l'augmentation des créances clients liée à l'évolution de l'activité.

La **trésorerie-actif** régresse de 6 milliards de FCFA. L'année 2015 avait bénéficié de la mise en place à fin décembre 2015 d'un crédit à moyen terme qui avait permis de préserver la trésorerie actif. Cette opération n'a pas été renouvelée en 2016.



Les **capitaux permanents** restent stables par rapport à fin 2015, la baisse des capitaux propres (liée à l'évolution du résultat) et des emprunts et dettes financières (remboursement emprunts SGBCI et SIB) étant compensée par l'augmentation des provisions pour risques et charges (indemnités de fin de carrière et risques d'exploitation).

Le **Passif circulant** connait une baisse de 14,8 milliards de FCFA entre les deux exercices. Cette situation résulte essentiellement de la baisse des dettes fiscales en raison de la dégradation du solde du FDE qui entraine l'accroissement du déficit d'exploitation.

L'augmentation de la **trésorerie-passif** de 21 776 milliards de FCFA est le fait du déséquilibre financier du secteur de l'eau d'où un recours important aux concours bancaires pour le préfinancement dudit secteur afin de maintenir la continuité du service de distribution publique d'eau potable.





5. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2016

Mazars Côte d'Ivoire Immeuble Le Longchemp 2; Boulevard Roume 01 BP 3989 - Abidjan 01 5.A. au capital de FCFA 50.000.000 R.C.C.M. Abidjan 18354

Errist & Young, S.A. 5, avenue Marchand 01 BP 2715 - Abidjan 01 5.A. au capital de FCFA 12.000.000 R.C.C.M. Abidjan 7118

Société de Distribution d'Eau de 1 Côte d'Ivoire, 5,A. SODECI 01 8F 1843 Abidian 01

Le 28 avril 2017

Rapport des Commissaires aus Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2016 -

En exilicution de la mission qui nous a été conflée par votre assemblée générale, nous vous présentions notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- L'audit des états financiers annuels de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire, S.A. (SODECI) fels qu'ils sont joints au présent rapport.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire, S.A. (SODECI) comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE) et l'état annevé.

A notre avis, les états financiers annuels sont régullers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation l'inancière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables éditées l'Acta Uniformé de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondament de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incompent en vertu de ces normes sont plus emplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels» du présent rapport. Nous sommes indépendents de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent salon ces règles. Nous estimens que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'eucit des états financiers avvuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalles significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantil toutefois pas qu'un audit révisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute enomalle significative existante. Les enomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-c).

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de l'açon plus détaillée dans l'annexe du présent repport des commissaires aux comptes.

II. Vérifications et informations spécifiques

La responsabilité des autres informations incombe au Coñseil d'Administration, Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifier le sincérité et la concordance avec les états financièrs annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste signification et les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les eutres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluens à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptés

Mazara Côte d'Ivoire

Ernst & Young, 5.A.

Armand Fandohen Expert-Comptable Diplômé

Associé

Jean-François Albrachi. Expert-Comptable Diplômé

Associé



6. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 Décembre 2016

Mazars Côle d'Ivoire Immeuble Le Longchamp 2. Boulevard Roume 01 BP 3989 - Abidjan 01 5.A. au capital de FCFA 50.000.000 R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
5.A. au capital de FCFA 12,000,000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société de Distribution d'Eeu de M Côle d'Ivoire, S.A. SODECI 01 BP 1843 Abidjan 01

Le 28 avril 2017

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2016

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous yous présentons notre repport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ant été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ant été données avec les documents de base dont elles sont lasues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 436 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.



2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du demier exercice.

2.1 Avenant nº1 à la convention de bail conclue avec la Compagnie lvoirienne d'Electricité, CIE.

Administrateurs communs : Messieurs Vincent Le Guennou, Dusmane Diarra, Louis

Peterschmill, Marc Alberola, Eric Tauxiac, ECP FII FINAGESTION

Magaine sabelle Scemana

Nature et soje! : Location à la CIE d'un immeuble composé d'une tour de huit

élages, d'une galette, d'un perking souterrain et de parkings extérieurs. La convention signée en date du 1" février 1993 a fait l'objet d'un avenant signé au cours de l'exercice 2015, avec effet rétroactif au 1" juillet 2014. L'avenant proroge le bail initial

pour une durée de trois ans, à compter du 1º juillet 2014.

Modalités et rémunération : Le loyer trimestriel est de FCFA 66 millions. Le loyer perçu par la

50DECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à

FCFA 265 millions.

2.2 Convention de bail conclue avec le Groupement des Services Eau et Electricité, G52E

Administrateurs communs : Messleurs Marc Alberola, Basile Ebah, Eric Tauziac

Nature et objet : Location à 652£ d'un local d'une superficie de 633,83 m² sis au

Rez-de-chaussée de la Tour SODECI et des places de parking situées au sous-sol et sur les aires extérieures de la Tour. Cette convention en date du 30 juillet 2015 est consentie et acceptée pour une durée de 3 ans (du 1° janvier 2013 au 31 décembre

2015) renouvelable par lacite reconduction.

Modalités et rémunération Le loyer trimestriel est de FCFA 8,6 millions. Le loyer percu par la

SODECI au filtre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève la

FCFA 34 millions.

2.3 Convention de mise à dispusition de personnel conclue avec la Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité, (SGAZE)

3 'ceant concernal : Monsieur Akélé Jocetyn, Directour Général Adjoint du Pôle

Administration Gestion Finances de la SODECI, par alliques

Administrateur & SGAZE.

Liste et objet : Détachement de Monsieur Aka Krougba (salarié 500ECI) auprès

de EGAZE pour assurer les fonctions de Directeur Général de

ladite société.



Modalités et rémunération

: Les charges salariales (salaire, charges fiscales et sociales sur salaire) refacturées s'élèvent à FCFA 11,4 millions par trimestre. Le montant perçu par SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à FCFA 45,5 millions.

2.4 Convention d'assistance générale conclue avec ERANOVE

Administrateurs communs

: Marc Alberola, Eric Tauziac

ECP FII FINAGESTION, Vincent Le Guennou

Madame Isabelle Scemana

Nature et obiet

: Les prestations d'assistance générale portent sur les domaines juridiques, financier, comptable, informatique, technique, des ressources humaines et du management. Cette convention est conclue pour une durée d'un an avec tacite reconduction.

Modalités et rémunération

: Ces diverses prestations sont rémunérées au taux de 3,93 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'exercice précédent et font l'objet de facturations trimestrielles. Le montant total comptabilisé en charges par la SODECI au titre de ces prestations s'élève à FCFA 1,9 milliard hors taxes pour l'exercice clos le

2.5 Convention d'assistance générale conclue avec le Groupement des Services Eau et Electricité, GS2E

31 décembre 2016.

Administrateurs communs

: Messieurs Basile Ebah, Marc Alberola, Eric Tauzlac

Nature et objet

: Convention de services pour la réalisation de prestations dans les

principaux domaines suivants :

- ressources humaines et formation;

- audit exploitation eau;

systèmes d'information ;

- finances, comptabilité, achat et assurances ;

- conseil juridique;

Ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvre ;

- qualité, sécurité et environnement.

En retour, la SODECI met du personnel et des moyens à disposition de GS2E qu'elle lui refacture mensuellement.

Modalités et rémunération

 Sur l'exercice 2016, le coût total facturé au titre des prestations rendues à la SODECI par GS2E s'est élevé à FCFA 2,8 milliards

hors taxes.

Les coûts refacturés par SODECI à GS2E s'élèvent à FCFA

867 millions hors taxes.

3



2.6 Convention d'essistance médicale curative conclue avec la Compagnie ivoirienne d'Electricité, CIE

Administrateurs communs

Messieurs Vincent Le Guennou, Ousmane Diarra, Louis
Peterschmitt, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FII FINAGESTION

Madame Isabelle Scemana

Nature et objet

: Assistance médicale curative. Cette convention autorise le

personnel de la SODECI à recevoir des soins médicaux au sein de

la CIE.

Modalités et rémunération

Les charges supportées par la SODECI sur l'exercice 2016

s'élèvent à FCFA 36 millions.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Emst & Young, S.A.

Armand Fandohan Expert-Comptable Diplômé

Associé

Jean-François Albrecht Expert-Comptable Diplômé

Associé

Я



7. RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA DIVISION DU NOMINAL DES ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIETE ET LA MULTIPLICATION CORRELATIVE DU NOMBRE TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Chers actionnaires, Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux statuts, pour entendre la lecture du rapport de votre Conseil d'Administration.

Par correspondance n° 2016/478/BRVM/DOB/DOSI/DG du 13 juin 2016, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM) a saisi la Direction Générale de la SODECI à l'effet de l'informer sur la décision n° 2015-005-BRVM-CA du 31 décembre 2015 relative au volume minimum de titres composant le flottant des sociétés cotées à la BRVM.

Volume minimum de titres composant le flottant

Au regard de cette décision, le nombre minimal de titres devant composer le flottant devrait être de 4 000 000 alors qu'il n'est que de 445 776 au 31 décembre 2016.

Cette opération de fractionnement des actions composant le capital social n'interviendra qu'après le paiement du dividende relatif à l'exercice 2016 et prendra effet à l'issue des formalités requises par les règles en vigueur de la BRVM. Conformément à la réglementation de la BRVM qui s'impose à la SODECI, les modalités pratiques de ce fractionnement

(la parité de fractionnement, valeur nominale, nombre de titres) seront communiquées après l'Assemblée Générale selon le calendrier souhaité par la BRVM.

La SGI – SOGEBOURSE est mandatée pour la réalisation de cette opération.

Suite à l'opération de fractionnement des actions composant le capital social, le cours de bourse sera réajusté en conséquence par le biais de la BRVM.

La division du nominal des actions et la multiplication corrélative du nombre total d'actions composant le capital social de la SODECI aura pour effet une modification des statuts.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver le rapport présenté par le Conseil ainsi que les résolutions qui vous seront proposées au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Conseil d'Administration







8. PROJET DE RESOLUTIONS

A TITRE ORDINAIRE

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016, du bilan et du compte de résultat net au 31 décembre 2016, ainsi que du Rapport Général des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête au chiffre de **2 707 131 645 FCFA** le montant du bénéfice net de cet exercice, après imputation de l'impôt y afférent.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2016.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales approuve toutes les conventions et opérations qui s'y trouvent mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que le bénéfice net de l'exercice 2016 s'élève à 2 707 131 645 FCFA et compte tenu du Report à Nouveau antérieur de 756 315 155 FCFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 3 463 446 800 FCFA de la manière suivante :

- ▶ à la distribution d'un dividende brut de 2 700 000 000 FCFA
- ▶ le solde au Report à Nouveau, soit **763 446 800 FCFA**

L'Assemblée Générale fixe à 3 000 FCFA bruts par action le montant du dividende total qui reviendra, au titre de l'exercice 2016 à chacune des 900 000 actions composant le capital soit 2 700 FCFA nets par action. Ce dividende sera mis en paiement à la diligence de la Direction Générale dans les vingt jours suivant la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de monsieur DIA Mamadou, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes co-titulaire de MAZARS, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes co-titulaire suppléant de N'DABIAN Kroah Bilé, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de faire apparaitre sur l'ensemble des documents officiels de la SODECI le numéro CI-ABJ-1962-B-984 conformément à l'indication portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme globale annuelle de 26 000 000 de FCFA dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au porteur d'originaux ou de copies du procès-verbal constatant ces délibérations, à effet d'accomplir toutes formalités légales, dépôts ou autres de publicité.



A TITRE EXTRAORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la division du nominal des actions ordinaires de la société et la multiplication corrélative du nombre total d'actions ordinaires composant le capital de la société, approuve cette opération et donne l'autorisation au Directeur Général, avec faculté de subdélégation, afin de mettre en œuvre cette opération et d'accomplir les formalités requises pour le fractionnement avant la fin de l'année 2017.

Deuxième résolution

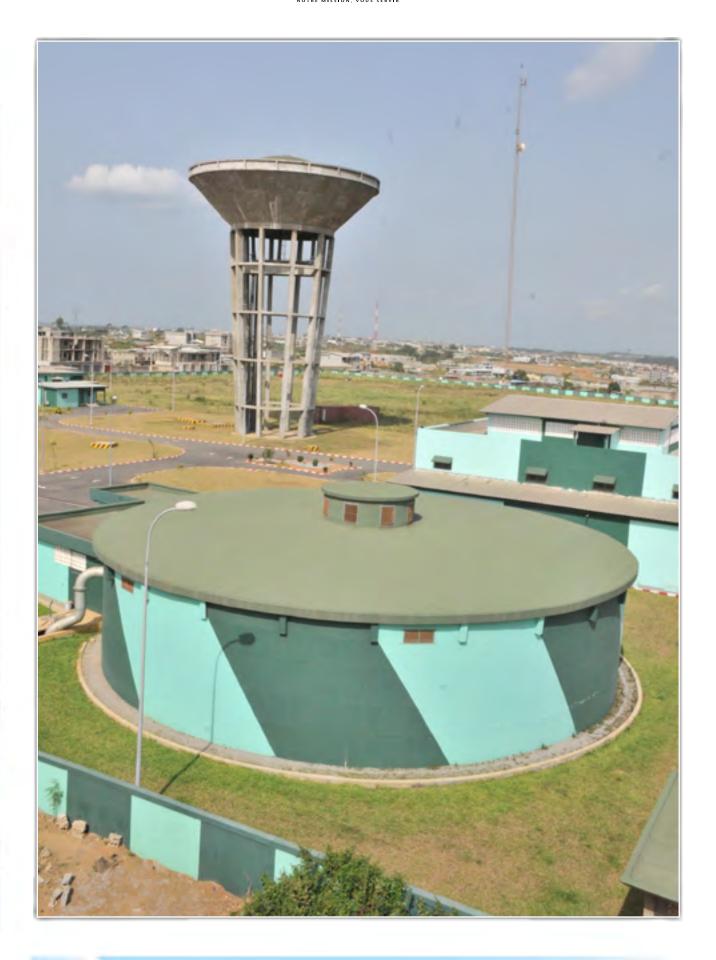
Sous réserve de l'adoption de la première résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Directeur Général, à l'effet, à compter de la réalisation de l'opération de fractionnement, de procéder à la modification corrélative des articles 6.1. et 6.2 des Statuts.

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiés conformes du présent procès-verbal, afin d'effectuer toutes formalités de publicité et/ou de dépôt requises par la loi.









9. ETATS FINANCIERS



BILAN

ACTI	F	BRUT	Exercice 2016 AMORT/PROV	NET	Exercice 2015 NET
ACTI	F IMOBILISE (1)				
AA	Charges immobilisées				
AX	Frais d'établissement				
AY	Charges à répartir				
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
ΑE	Frais de recherche et développement				
AF	Brevets, licences et logiciels	3 646 726 843	3 207 059 422	439 667 421	192 546 166
AG	Fonds de commerce				
AH	Autres immobilisations incorporelles	116 956 903	116 956 903	-	-
Al	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains	558 160 031		558 160 031	558 160 031
AK	Batiments	9 165 023 881	8 751 347 144	413 676 737	454 331 435
AL	Installations et agencements	16 613 122 993	6 205 078 634	10 408 044 359	7 801 001 136
AM	Matériels	24 328 628 539	12 629 628 408	11 699 000 131	11 009 347 387
AN	Matériels de transport	14 341 893 540	9 279 107 492	5 062 786 048	4 269 087 934
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	164 653 319		164 653 319	663 740 073
AQ	Immobilisations financiéres				
AR	Titres de participations	219 700 000		219 700 000	219 700 000
AS	Autres immobilisations financières	1 801 351 995	35 927 415	1 765 424 580	1 863 182 093
AW	(1) dont H.A.O. : Brut Net				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	70 956 218 044	40 225 105 418	30 731 112 626	27 031 096 255
ACTI BA	Actif circulant HAO				
вв	Stocks				
ВС	Marchandises				
BD	Matiéres premières et autres approvisionnements	12 310 756 014	366 789 793	11 943 966 221	11 502 776 234
BE	Encours				
BF	Produits fabriqués	925 701 370		925 701 370	795 555 417
BG	Créances et emplois assimilés				
ВН	Fournisseurs, avances versées	7 738 661 652		7 738 661 652	7 751 081 969
ВΙ	Clients	138 444 323 582	29 529 212 142	108 915 111 440	100 397 198 170
BJ	Autres créances	5 492 316 611	1 050 858 578	4 441 458 033	3 926 070 964
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	164 911 759 229	30 946 860 513	133 964 898 716	124 372 682 754
TRE	SORERIE - ACTIF				
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser			-	-
BS	Banques, CCP,caisses	6 547 055 471	83 215 255	6 463 840 216	12 426 567 122
вт	TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	6 547 055 471	83 215 255	6 463 840 216	12 426 567 122
BU	Ecart de conversion - actif (IV)				
	(perte probable de change)				
BZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	242 415 032 744	71 255 181 186	171 159 851 558	163 830 346 131
عد	I O IAL GLINERAL (ITIITIIITIV)	272 713 032 144	7 1 200 101 100	11 109 001 000	100 000 040 131



BILAN

PASS	BIF		Exercice 2016	Exercice 2015
CAP	TAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES			
CA	Capital		4 500 000 000	4 500 000 000
СВ	Actionnaires capital non appelé			
СС	Primes et réserves			
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		255 906 342	255 906 342
CE	Ecart de réevaluation		1 045 087 734	1 045 087 734
CF	Réserves indisponibles		909 800 000	909 800 000
CG	Réserves libres		2 911 725 555	2 911 725 555
CH	Report à nouveau	(+ ou -)	756 315 155	705 183 630
CI	Résultat net de l'exercice	bénéfice + ou perte -)	2 707 131 645	3 291 131 525
СК	Autres capitaux propres			
CL	Subventions d'investissement			
CM	Provisions réglementées et fonds			
СР	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		13 085 966 431	13 618 834 786
DET	TES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)			
DA	Emprunts		7 514 745 494	11 013 216 277
DB	Dettes de crédit bail et assimilées		2 400 359 930	1 620 248 528
DC	Dettes financiéres diverses		22 375 323 407	20 429 948 750
DD	Provisions financières pour risques et charges		6 660 792 134	5 085 235 697
DE	(1) dont H.A.O.		0 000 702 10 1	0 000 200 007
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)		38 951 220 965	38 148 649 252
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)		52 037 187 396	51 767 484 038
PASS	SIF CIRCULANT			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées HAO		1 223 195 112	1 215 871 289
DI	Clients, avances reçues		19 399 553 922	20 067 950 718
DJ	Fournisseurs d'exploitation		36 209 081 393	34 876 829 810
DK	Dettes fiscales		20 797 280 170	36 141 038 683
DL	Dettes sociales		3 046 844 080	3 714 529 172
DM	Autres dettes		5 398 135 513	4 774 487 606
DN	Risques provisionnés			
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)		86 074 090 190	100 790 707 278
TRES	SORERIE PASSIF			
DQ	Banques, crédits d'escompte			
DR	Banques, crédits de trésorerie			
DS	Banques, découverts		33 048 573 972	11 272 154 815
DT	TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)		33 048 573 972	11 272 154 815
DU	Ecarts de conversion - Passif (V)			
D7	TOTAL GENERAL (IAHAHIANAN		171 150 951 559	163 830 346 121
DZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		171 159 851 558	163 830 346 131



COMPTE DE RESULTAT

СНА	RGES			Exercice 2016	Exercice 2015
ACT	IVITES DIEVELOITATION				
ACT	IVITES D'EXPLOITATION				
RA	Achats de marchandises				
RB	Variation de stocks	(+ ou -)			
	(Marge brute sur marc	chandises voir TB)			
RC	Achats de matières premières et fournitures lié	es		16 492 781 627	18 189 325 317
RD	Variation de stocks	(+ ou -)		-8 078 553	-2 359 141 987
	(Marge brute sur marc	chandises voir TG)			
DE	Autrop pohoto			10 056 005 075	17 865 840 871
RE RH	Autres achats Variation de stocks	(+ ou -)		18 256 235 375	17 000 040 07 1
RI	Transports	(+ ou -)		2 137 152 091	2 241 671 414
RJ	Services extérieurs			21 296 581 541	26 363 616 522
RK	Impôts et taxes			1 576 774 413	1 636 486 093
RL	Autres charges			4 462 971 944	3 820 014 131
111	-	ur ajoutée voir TN)		4 402 37 1 344	3 020 014 131
RP	Charges de personnel (1)	ar ajoutee voir 114)		17 044 158 781	16 382 541 057
111	(1) dont personnel extérieur 1 903 601 417	2 325 587 821		17 044 130 701	10 302 341 037
	(Excédent brut d'ex				
RS	Dotations aux amortissement & provisions	pionation voil 1Q)		6 937 944 564	4 983 768 229
110	Dotations day amortissement a provisions			0 007 044 004	4 000 7 00 220
RW	Total des charges d'exploitation			88 196 521 783	89 124 121 647
	(Résultat d'exploitation	on voir TX)			
DD()	DUITS				
Pho	DOITS				
ACT	IVITES D'EXPLOITATION				
TA	Ventes de marchandises			33 137 957	37 740 357
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	33 137 957	37 740 357	33 137 937	31 140 331
TC	Ventes de produits fabriqués	33 137 937	37 740 337	54 008 120 427	49 511 907 097
TD	Travaux, services vendus			31 948 704 111	36 695 060 862
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ ou -)		130 145 953	55 303 297
TF	Production immobilisée	(1 ou)		1 716 840 814	2 098 138 741
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	71 319 108 231	72 530 226 667	1710010011	2 000 100 7 11
TH	Produits accessoires			1 992 622 603	1 683 895 256
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA+TC+TD+TH)	87 982 585 098	87 928 603 572		
TJ	(1) dont à l'exploitation				
TK	Subventions d'exploitation				
TL	Autres produits			1 699 703 633	2 665 273 570
TN	VALEUR AJOUTEE	27 214 957 060	24 090 506 910	1 099 703 033	2 003 273 370
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	27 314 857 060 10 270 698 279	24 989 506 819 8 606 965 762		
IQ	EXCLUENT BROT D EXPEDITATION	10 210 090 219	6 000 905 702		
TS	Reprises de provisions			203 098 417	1 050 162 341
TT	Transferts de charges				
T14/	Tatal dae muschrite dieser leitetiese			04 700 070 045	00 707 404 504
TX	Total des produits d'exploitation RESULTAT D'EXPLOITATION	3 535 852 132	4 673 359 874	91 732 373 915	93 797 481 521
IX		o 000 002 132	4 073 339 874		
	Bénéfice (+) ; Perte (-)				



COMPTE DE RESULTAT

СНА	RGES		Exercice 2016	Exercice 2015
RW	Report Total des charges d'exploitation		88 196 521 783	89 124 121 647
ACT	IVITE FINANCIERE			
SA	Frais financiers		689 015 197	288 060 673
SC	Pertes de change			
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions			
SF	Total des charges financières		689 015 197	288 060 673
	(Résultat financier voir UG)			
SH	Total des Charges des activités ordinaires		88 885 536 980	89 412 182 320
	S ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)		107 000 700	075 404 750
SK SL	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		187 938 736	275 404 752
SM	Charges H.A.O. Dotations H.A.O		220 447 201	8 554 325
SO	Total des Charges H.A.O		408 385 937	283 959 077
30	(Résultat H.A.O voir UP)		400 303 937	200 909 011
SQ	Participation des travailleurs			
SR	Impôts sur le résultat		1 541 967 996	1 180 695 980
SS	Total participation et impôts		1 541 967 996	1 180 695 980
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES		90 835 890 913	90 876 837 377
	(Résultat net voir UZ)			
PRO	DUITS Report total des produits d'exploitation		91 732 373 915	93 797 481 521
1.14			4 400 000 450	000 505 700
UA	Revenus financiers		1 480 906 158	326 505 786
UC UD	Gains de change Reprises sur provisions			
UE	Transfert de charges			
UF	Total des produits financiers		1 480 906 158	326 505 786
			. 100 000 100	
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -) 791 890 961	38 445 113		
UH	Total des produits des activités ordinaires		93 213 280 073	94 123 987 307
UI	RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -) 4 327 743 093 4	1 711 804 087		
UJ	(1) dont impôt correspondant : 1 177 951 247 / 1 188 240 813	7711004307		
UK	Produits de cessions d'immos		13 602 521	17 816 073
UL	Produits H.A.O.		316 139 964	26 165 522
UM	Reprises HAO			
UN	Transfert de charges			
UO	Total des produits HAO		329 742 485	43 981 595
UP	RESULTAT HAO -78 643 452	-239 977 482		
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS		93 543 022 558	94 167 968 902
UZ	RESULTAT NET 2 707 131 645 3 Bénéfice (+) ; Perte (-)	3 291 131 525		



TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG=EBE

- -' Charges décaissasbles restantes ']' à l'exlusion des cessions +' Produits encaissasbles restants ']' d'actif immobilisé

				E.B.E.		10 270 698 279
SA	Frais financiers	689 015 197		TT Transferts de charges	d'exploitation	
SC	Pertes de change			UA Revenus financiers		1 480 906 158
SL	Charges HAO	220 447 201		UE Transfert de charges	financières	
SQ	Participation Impôts sur le résultat	1 541 067 006		UC Gains de change UL Produits H.A.O.		216 120 064
SR	impots sur le resultat	1 541 967 996		UN Transferts de charge	s H.A.O.	316 139 964
TOT	AL (I)	2 451 430 394		TOTAL (2)		12 067 744 401
CAF	G : Total (II) - Total (I)		=	9 616 314 007	(N-1):	7 482 326 092
AUT	OFINANCEMENT (A.F.)					
AF '=	= CAFG -Distributions de dividendes dans l'exer AF = 9 616 314 00	rcice (1) 07 -3 240 000 000	=	6 376 314 007	(N-1) :	4 422 326 092
VAR	IATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPL	OITATION (B.F.E)				
Var.	B.F.E '= Var. Stock (2) + Var. Créances (2) + Var.	Dettes circulantes (2))			
(1) (2)	Dividendes mis en paiement au cours de l'exerci A l'exclusion des éléments H.A.O.	ice y compris le acom	ptes	s sur dividendes		
				Emplois		Ressources
Varia	ation des stocks : N - (N-1)			augmentation (+)		diminition (-)
ВС	Marchandises			. ,	ou	``
BD	Matières premières			441 189 987	ou	
BE	En-cours			100 115 050	ou	
BF A	Produits frabriqués Variation globale nette des stocks			130 145 953 571 335 940	ou ou	
	_					
	ation des créances : N - (N-1)					10 400 015
BH BI	Fournisseurs, avances versées Clients			8 517 913 270	ou	12 420 317
БI ВJ	Autres créances			515 387 069	ou ou	
BU	Ecarts de conversion - Actif			313 307 303	ou	
В	Variation globale nette des créance			9 020 880 022	ou	
	eller de deller de la la la Maria					
var ia Di	ation des dettes circulantes : N - (N-1)			668 396 796	011	
DJ	Clients, avances reçues Fournisseurs d'exploitation			000 390 790	ou ou	1 332 251 583
	Dettes fiscales			15 343 758 513	ou	1 002 201 000
DL	Dettes sociales			667 685 092	ou	
	Autres dettes			007 000 002	ou	623 647 907
DN	Risques provisionnés				ou	020 0 17 007
DU	Ecarts de conversion - Passif				ou	
С	Variation globale nette des dettes circulante	es		14 723 940 911	ou	
VAR	IATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)			24 316 156 873	ou	
	EDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (I = EBE - Variation BFE - Production immobilisée					
				2016		2015
	édent brut d'exploitation			10 270 698 279		8 606 965 762
	riation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)	('- ou '+)		-24 316 156 873		-9 415 342 756
- Pro	oduction immobilisée			-1 716 840 814		-2 098 138 741
	EDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION			-15 762 299 408		-2 906 515 735



TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

			Exercice 2016		Exercice 2015	
			Emplois	Ressources	(E - ; R+)	
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEM	ENTS				
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'e	xercice)				
	Croissance interne					
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorp Acquisitions/Cessions d'immobilisations corpo		448 360 065 9 355 144 972	13 602 521	-43 743 069 -9 889 120 933	
10	Croissance externe	i elles	9 333 144 972	13 002 321	-9 009 120 933	
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financ	cières	104 158 489	201 916 002	62 516 226	
FF	INVESTISSEMENT TOTAL		9 692 145 003		-9 870 347 776	
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'I (cf. supra : Var. B.F.E.)	EXPLOITATION	24 316 156 873 ou		-9 415 342 756	
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER	(FF+FG)	34 008 301 876		-19 285 690 532	
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F.; H.A.O.)		ou	7 323 823	518 976 306	
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)					
	Remboursements (selon échéancier) des empr (1) A l'exclusion des remboursements anticipés po		cières			
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER		34 000 978 053		-18 766 714 226	
	V. FINANCEMENT INTERNE					
FL	Dividendes (Emplois)/C.A.F.G (Ressources)		3 240 000 000	9 616 314 007	4 422 326 092	
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PRO	PRES				
	Augmentations de capital par apports nouveau	X				
FN FP	Subventions d'investissement Prélèvements sur le capital (y compris retraits d	de l'exploitant)				
	0	,				
F 0	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EM	PRUNTS	4 000 007 000	4 0 40 007 745	10 101 101 001	
	Emprunts (2) Autres dettes financières (2)		4 360 387 096	1 642 027 715 2 603 877 364	10 181 494 884 2 729 708 854	
	(2) Remboursements anticipés inscrits séparén	nent en emplois		2 000 011 001	2 720 700 00 1	
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEME	NT		6 261 831 990	17 333 529 830	
<u> </u>	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEME	141		0 201 031 990	17 333 329 630	
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESS DE FINANCEMENT (C - B)	SOURCES	27 739 146 063 ou		-1 433 184 396	
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE					
	Trésorerie nette	00 504 700 750				
FU FV	à la clôture de l'exercice +ou- à l'ouverture de l'exercice +ou-	-26 584 733 756 1 154 412 307				
. v	a rouverture de rexercice +ou	1 134 412 301				
FW		-27 739 146 063	ou	27 739 146 063	1 433 184 396	
	(+ si Emploi ; - si Ressources) Contrôle : D = VIII avec signe opposé					
Nota	Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences 'bilantielles»					
COI	NTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-	1)		Emplois	Ressources	
	Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N	N) - FdR(N-1)		3 430 313 013 ou		
	, ,	- BFG(N-1)		24 308 833 050 ou		
	Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T	(N-1)		ou	27 739 146 063	
<u>TO1</u>	AL			27 739 146 063 =	27 739 146 063	











10. REGLES ET METHODES COMPTABLES DE L'ETAT ANNEXE



ETAT ANNEXE

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'état annexé aux états financiers présente les principales règles et méthodes comptables appliquées par la SODECI pour établir ses états financiers, les règles spécifiques et les autres informations nécessaires pour l'appréciation des états financiers.

A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux principes comptables définis par :

- I'Acte Uniforme révisé de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit comptable en vigueur en Côte d'Ivoire;
- les normes IFRS pour certains aspects spécifiques, notamment les provisions pour les avantages liés au personnel (médailles du travail, IFC complémentaire et les avantages post-emploi) depuis l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

PARTICULARITÉS CONCERNANT CERTAINS POSTES

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement ont été totalement amortis au 31 décembre 2016. Les logiciels, les frais de développement et les études informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation prévues qui sont comprises entre 3 et 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et sont comptabilisées au coût historique. Les immobilisations corporelles ont été réévaluées conformément à la loi de finances 1995 par application d'un coefficient de 1,4 sur les immobilisations existantes au 12 janvier 1994. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur la base de leur durée probable d'utilisation :

Bâtiments industriels et administratifs	20 ans
Matériel et outillage	7-10 ans
Compteurs SODECI	10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	3-5 ans
Engins de travaux publics	5 ans
Matériel de bureau	7-10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières de la SODECI sont enregistrées au coût d'acquisition et comprennent au 31 décembre 2016 :

- le solde du prêt AFD (Assainissement) pour 1 009,6 millions de FCFA,
- un prêt (BICT) accordé à l'Etat de 15,3 millions de FCFA, suite à la transformation d'un avoir bancaire après liquidation, ce prêt est provisionné à 100%,
- une participation dans la société immobilière LOGIVOIRE de 8,5 millions de FCFA, provisionnée à 100 %,
- une participation de 211,2 millions de FCFA représentant 33% du capital de GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité), un GIE créé par SODECI et CIE le 09 mai 2006 et ayant débuté ses activités le 1er juillet 2006,
- une participation de 8,5 millions de FCFA représentant 17% du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés.
- des dépôts et cautions versés pour un montant total de 743,8 millions de FCFA.



Stocks

Les stocks sont suivis en inventaire permanent et sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré.

- Les compteurs produits par la SOCA et les compteurs « retours terrains » sont évalués à un coût préétabli en cours d'année. Ce coût préétabli est ajusté en fin d'exercice au coût réel de production lors de l'arrêté des comptes.
- Les biens stockés importés, facturés et non réceptionnés au 31 décembre 2016 sont comptabilisés en marchandises en cours de route (stocks flottants) pour une valeur de 3 954,2 millions de FCFA.
- Jusqu'au 31 décembre 2014 le calcul des provisions pour dépréciations était basé sur la rotation des stocks. Suivant cette méthode, les biens stockés qui n'avaient pas enregistré de sortie depuis trois ans étaient systématiquement dépréciés à 100%. Au cours du troisième trimestre 2015, la SODECI a décidé d'affiner cette méthode. Les travaux réalisés à cet effet ont porté sur la possibilité ou non de pouvoir utiliser sur les installations et sur les réseaux d'eau potable existant les stocks dépréciés à 100%. Ces mêmes travaux ont été menés au titre de l'exercice 2016. Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est ainsi passé de 799,9 millions de FCFA l'exercice précédent à 366,8 millions de FCFA à fin décembre 2016.

Clients et comptes rattachés

Client Etat: Ce poste comprend l'ensemble des créances relatives aux activités eau, assainissement et travaux. Le risque de non recouvrement des créances du secteur public et parapublic est évalué en fonction de la nature du client. Des compensations sont régulièrement effectuées. Les créances « compensables » ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation quels que soient les retards de règlement. Les créances « non compensables » sont assimilées à des privés (les sociétés d'Etat en liquidation, les EPN, les mairies et les sociétés d'Etat) et donc provisionnées.

Les provisions pour dépréciation des créances sur les clients sont déterminées en tenant compte de :

- la nature des abonnés (privés ménages, gros clients, administrations, parapublic, ...),
- l'antériorité des créances,
- la non compensation des créances débitrices et créditrices,
- la couverture des créances actives,
- l'augmentation du risque de non recouvrement pour les impayés multiples sur des clients actifs.

Toutes les provisions sur les créances sont constituées pour la part de chiffre d'affaires revenant à la SODECI (rémunération du fermier dans le contrat d'affermage), hors taxes (TVA, Surtaxes et Fonds de développement) et nettes des avances sur consommations.

Spécifiquement, les créances résiliées sur les clients privés ménages sont provisionnées à 95% pour des impayés antérieurs à 1 an pour la part SODECI nette des avances sur consommation et à 80% pour les créances de l'année en cours comprises dans nos autres créances au bilan.

Les créances actives (non résiliées) sur les clients privés ménages pour lesquels nous constatons des impayés multiples sur certaines polices sont provisionnées comme des résiliés (95%). Le risque de non recouvrement des créances sur les gros clients actifs est apprécié individuellement et tient compte du résultat des procédures de recouvrement engagées, de la solvabilité du client et de l'ancienneté de la créance. C'est au vue de cette analyse que le taux de provision est estimé.

En ce qui concerne l'activité travaux, les créances sur les entreprises du secteur privé et sur les personnes physiques sont provisionnées à hauteur de 50% sur les créances actives et 95% sur les créances douteuses.

Les consommations d'eau non encore relevées et donc non facturées à la date de clôture, dénommées « eau en compteur », représentent des produits à recevoir qui sont calculés selon une méthode statistique pour la part SODECI.

Les travaux en cours de réalisation en fin d'année (les travaux neufs, travaux de renouvellement et travaux d'entreprise) sont évalués et comptabilisés en produits à recevoir afin de prendre en compte la marge à l'avancement sur l'exercice clôturé.

Provisions pour risques et charges

Elles s'élèvent à 6 660,8 millions de FCFA et sont constituées :

- des droits acquis par le personnel pour 3 191,4 millions de FCFA au titre des « indemnités de fin de carrière », évalués conformément à la norme IAS 19 (avantages du Personnel) sur la base de l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire,
- d'avantages liés au personnel (médailles du travail, eau des retraités) pour 795 millions de FCFA,
- ▶ des risques juridiques issus d'un suivi individuel des litiges en cours pour 310,4 millions de FCFA,
- de divers autres risques et charges d'exploitation appréciés au cas par cas pour 2 364 millions de FCFA.



Le tableau récapitulatif de l'ensemble des provisions constituées dans les comptes de la société est présenté ci-après (en milliers de FCFA).

DESIGNATION	Provisions au 31/12/15	Dotations aux provisions	Reclassements	Reprises de provisions	Total provisions au 31/12/2016
EAU	23 966 058	3 892 200		100 584	27 757 674
FRAIS RECOUV TRAITES & CH. IMPAYES	237 601	31 462		2 756	266 307
T.L.E.	801 578	68 794		35 738	834 634
EXPLOITATION EAU	25 005 238	3 992 456		139 078	28 858 616
AUTRES ACTIVITES	666 236	4 403		43	670 596
TOTAL DEPRECIATION CLIENTS	25 671 474	3 996 860		139 122	29 529 212
DEPRECIATION/STOCKS	799 901	0		433 111	366 789
DEPRECIATION/AUTRES DEBITEURS	1 066 072	21 050		36 264	1 050 858
DEPRECIATION/COMPTES FINANCIERS	58 005	25 211		0	83 215
DEP/IMMO. FINANCIERES	35 927	0		0	35 927
TOTAL DEPR. AUTRES ACTIFS	1 959 905	46 261		469 376	1 536 790
TOTAL PROV. POUR DEPRECIATIONS	27 631 380	4 043 121	0	608 497	31 066 003
PERSONNEL (IFC, MEDAILLES, IFRS EAU)	3 291 286	894 735		199 587	3 986 435
RISQUES JURIDIQUES	302 100	11 782		3 512	310 370
RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 491 850	872 138		0	2 363 988
TOTAL PROV. P/RISQUES ET CHARGES	5 085 236	1 778 655	0	203 098	6 660 793
TOTAL PROVISIONS	32 716 615	5 821 775	0	811 595	37 726 795

Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme au 31 décembre 2016 s'élèvent à 29 890,1 millions de FCFA dont 22 375,3 millions de FCFA d'avances sur consommations versées par les clients, 1 009,6 millions de FCFA d'emprunt contracté auprès de l'AFD pour le compte de l'Etat et garantis par SODECI sur les surtaxes, 3 922,9 millions de FCFA et 2 582,2 millions de FCFA d'emprunts à moyen terme souscrits respectivement auprès de la SGBCI et la SIB pour le financement des investissements (construction et équipement d'une direction régionale et d'un secteur à la Palmeraie, réhabilitation de divers centres).

Dettes de crédit-bail et contrats assimilés

Ce poste d'un montant de 2 400,4 millions de FCFA à fin décembre 2016 correspond à l'inscription au passif, conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, de la dette de crédit-bail consécutive au financement obtenu de la SGBCI, de la BICICI, de la BIAO et de la SIB pour le renouvellement du matériel roulant (parc auto) affecté à l'exploitation.

B. METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Production et immobilisation des compteurs

Les matériels et outillages de l'entreprise comprennent des compteurs fabriqués par le département SOCA de la SODECI, qui font l'objet d'un traitement spécifique.

Les compteurs fabriqués sont initialement comptabilisés en stocks de produits finis et valorisés à leur coût de revient selon la méthode PUMP. Ils sont immobilisés par lots au fur et à mesure de leur installation chez les abonnés sur la base des sorties de stocks issus de l'inventaire permanent.

Les compteurs défectueux provenant du terrain donnent lieu à l'enregistrement d'écritures de cession d'immobilisations et de retour en stocks. Ces cessions sont imputées sur les lots les plus anciens de compteurs immobilisés.



Opérations liées aux contrats d'affermage de services publics : incidence sur la présentation des comptes annuels

SODECI détient un droit exclusif (non inscrit à l'actif) de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire conformément au contrat d'affermage d'une durée de quinze ans signé le 04 octobre 2007 pour le même périmètre d'intervention que le précédent contrat d'affermage. De même, SODECI a signé en mai 1999, un contrat d'affermage exclusif pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan non valorisé à l'actif.

Immobilisations: Par application du contrat d'affermage, les comptes de la SODECI n'intègrent pas dans les immobilisations les biens mis à disposition par l'Autorité Contractante pour assurer la production et la distribution de l'eau en Côte d'Ivoire. De même, les comptes de SODECI ne présentent pas les immobilisations utilisées et mises à disposition par l'Autorité Affermante pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan.

Dettes et créances rattachées : Conformément au contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable, les frais de fonctionnement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), les travaux neufs, les branchements sociaux, le renouvellement des immobilisations, le contrôle du service affermé et le contrôle de la qualité de l'eau sont financés par des dotations comprises dans le prix de l'eau (Fonds de Développement de l'Eau) facturé aux usagers.

La SODECI gère dans ses comptes ce fonds qui couvre également l'écart de rémunération du fermier lié à la révision contractuelle. Ce fonds affiche un solde comptable déficitaire de 57 121,2 millions de FCFA au 31 décembre 2016. De même, la surtaxe Fonds National de l'Eau (FNE), deuxième volet des taxes spéciales sur l'eau (Loi de Finances 1994), destinée au paiement des emprunts contractés par l'Etat, au financement de l'étude et la réalisation des travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, est comptabilisée dans des comptes de passif dès

l'émission de la facturation Eau. Elle est apurée pour la part encaissée qui est reclassée dans des comptes séparés de manière à faire apparaître d'une part les surtaxes facturées non encaissées et d'autre part les surtaxes encaissées à reverser, diminuée des reversements. Le solde des surtaxes encaissées à reverser est de 14 952,4 millions de FCFA au 31 décembre 2016.

Conformément au contrat d'affermage du service d'assainissement, la contribution développement assainissement (CDA) est exclusivement affectée au financement de la réalisation des programmes de travaux neufs et de renouvellement, de branchements sociaux, au remboursement de la dette et au contrôle. Au 31 décembre 2016, le solde de la CDA est déficitaire de 647,5 millions de FCFA. Compte tenu des ressources disponibles sur la contribution au titre du remboursement du prêt AFD pour un montant de 1 543,5 millions de FCFA, les ressources nettes de la contribution assainissement s'établissent à 896 millions de FCFA à fin 2016.

C. AUTRES INFORMATIONS

Informations relatives au Compte de résultat

Chiffre d'affaires eau

Par courrier daté du 14 août 2008, le Ministère des Infrastructures Economiques a confirmé la nouvelle rémunération de SODECI fixée à 250 FCFA/m3, hors taxes, avec date d'effet au 21 février 2008. Par ailleurs, le contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine de l'eau potable prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de certains intrants, notamment les produits de traitement et l'électricité. Conformément à ce courrier et en application de cette disposition contractuelle (article 48 du contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire), le montant de la révision contractuelle évalué à 14 027 millions de FCFA au titre de l'exercice 2016 a été prélevé sur le Fonds de Développement de l'Eau. Ce montant est compris dans le chiffre d'affaires eau.

Ventilation du chiffre d'affaires par activités (en MFCFA)

Désignation	2015	2016
Vente d'eau HT	49 512	54 008
Travaux	32 169	27 760
Services vendus	4 564	4 222
Produits accessoires	1 684	1 993
Chiffre d'affaires	87 929	87 983

Rémunération des membres du Conseil d'Administration Les indemnités de fonction versées aux membres du Conseil d'Administration en 2016 au titre de l'exercice 2015 sont de 26 millions de FCFA.

Résultat Hors Activités Ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires (HAO) au 31 décembre

2016 s'établit à 78,6 millions de FCFA (perte) et correspond à l'écart négatif entre :

- ▶ la perte sur cessions d'immobilisations de 174,3 millions de FCFA
- les produits divers HAO de 316,1 millions de FCFA, diminués de charges diverses HAO de 220,4 millions de FCFA.



Engagements financiers (hors bilan en millions de FCFA)

Les avals, cautions et garanties sont essentiellement des cautions données et reçues dans le cadre des marchés de travaux, de cautions fiscales (douanières) et contractuelles (affermage eau potable et assainissement), ainsi que des lignes de crédits dont dispose la SODECI auprès des banques locales.

Engagements Reçus	Engagements Donnés
27 387	6 498

Composition du capital et filiales

Composition du capital:

ERANOVE	46,07%	SIDIP	4,81%
Etat de Côte d'Ivoire	3,25%	Divers privés	39,15%
FCP SODECI	6,72%		

Filiales:

SODECI détient 85% du capital de LOGIVOIRE (Société à responsabilité limitée de promotion immobilière) destinée à la réalisation de logements pour les agents. Elle détient également 33% (211,2 millions de FCFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE et 17% (8,5 millions de FCFA) du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés.

Situation fiscale latente : Analyse de l'impôt différé (ID)

Elle résulte des décalages temporaires d'imposition (Congés payés personnel, autres provisions non déductibles). Conformément aux prescriptions du SYSCOHADA, les ID ne sont pas comptabilisés, seul l'impôt exigible au cours de l'exercice est comptabilisé.

Situation sociopolitique et économique

La fin de l'année 2016 a été marquée par deux faits majeurs au plan sociopolitique : le référendum constitutionnel du 30 novembre 2016 qui consacre la troisième république et les élections législatives du 18 décembre 2016. Ces deux scrutins se sont déroulés globalement dans un climat apaisé et ont conduit à l'installation des premières institutions de la troisième république au début de l'année 2017 (réélection du Président de l'Assemblée Nationale le 09 janvier 2017, nomination du Vice-président de la République et du nouveau Premier Ministre le 10 janvier 2017, mise en place d'un nouveau gouvernement le 11 janvier 2017). Ces événements se sont déroulés dans un climat social marqué par le mécontentement d'une partie

des militaires de l'armée ivoirienne. Ce mécontentement s'est traduit par des manifestations débutées dans la nuit du 05 au 06 janvier 2017 à Bouaké pour réclamer le paiement d'arriérés de primes et de meilleures conditions sociales.

Au niveau économique, les résultats des réformes entamées depuis la fin de la crise poste électorale se sont consolidés davantage. Ainsi, selon le dernier rapport de la Banque Mondiale sur la situation économique de la Côte d'Ivoire (juillet 2016), avec un taux de croissance estimé à 8,5% en fin d'exercice 2016, la Côte d'Ivoire se classera en tête des pays d'Afrique en termes de croissance économique.

Dans le secteur de l'eau potable, la réalisation d'investissements structurants s'est poursuivie, avec l'inauguration de l'unité de traitement d'eau potable de Songon au cours du dernier trimestre de l'année 2016. Les sources de financement des programmes de branchements sociaux, de réhabilitation et d'extension de réseaux pour accompagner l'augmentation de la production d'eau potable se précisent. C'est le cas notamment du projet de réalisation de 23 254 branchements sociaux dans le cadre du Programme d'urgence des Districts d'Abidjan et des Montagnes (financement C2D). Cela devrait permettre au secteur de tirer meilleurs profits de ces investissements au cours des exercices à venir.

Evénements post-clôture

Néant.





Siège Social

1. avenue Christiani, Treichville, Abidjan

01 BP 1843 Abidjan 01

Tél.: +225 21 23 30 00

Courriel : sodeci@sodeci.ci





